

Conditions Générales de Vente

Brussels Gay Sports asbl

(Version d'avril 2025)

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les inscriptions, paiements et participations aux activités, cours et événements organisés par **Brussels Gay Sports asbl**, une association sans but lucratif (ASBL) de droit belge.

En s'inscrivant ou en participant, le membre (ou son représentant légal) reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter pleinement.

2. Adhésion et inscription

- La participation aux activités est réservée aux membres de l'association, sauf indication contraire.
- L'inscription est définitive uniquement après réception du formulaire d'inscription et du paiement.
- L'association se réserve le droit de refuser des inscriptions en cas de dépassement du nombre maximum de participants ou pour tout autre motif légitime.

3. Prix et paiement

- Les prix indiqués sont exprimés en euros et comprennent les frais administratifs éventuels, sauf mention contraire.
- Le paiement doit être effectué dans le délai précisé par l'association. En cas de non-paiement dans les délais, l'inscription peut être annulée sans avertissement supplémentaire.
- L'association n'étant pas une entreprise commerciale, la TVA n'est pas applicable sauf exception légale.

4. Annulation et remboursement

- Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit (email ou courrier).
- En cas d'annulation jusqu'à 14 jours avant l'activité, le montant sera remboursé, déduction faite de frais administratifs.
- En cas d'annulation dans les 14 jours avant l'activité, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical valable.
- En cas d'annulation par l'association, le montant total sera remboursé.

5. Responsabilité

- L'association organise ses activités avec le plus grand soin mais décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou de dommage aux effets personnels.

- Le participant (ou son représentant légal) est responsable des dommages causés à des tiers ou aux infrastructures utilisées.
- L'association est couverte par une assurance responsabilité civile auprès d'Ethias.

6. Utilisation des infrastructures

- L'association utilise des infrastructures externes (salles de sport, centres communautaires, écoles, etc.) et les participants doivent respecter leurs règlements intérieurs.
- Tout dommage causé peut entraîner la responsabilité personnelle du participant et/ou son exclusion.

7. Matériel photographique et vidéo

- Des photos et vidéos peuvent être prises pendant les activités pour la promotion de l'association.
- En participant, le membre (ou son représentant légal) autorise l'utilisation de son image, sauf opposition expresse et écrite.

8. Politique de confidentialité

- L'association respecte la vie privée de ses membres et traite les données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Toute l'administration et le traitement des données personnelles s'effectuent au sein de l'application Twizzit. La politique de confidentialité est consultable dans cette application.

9. Force majeure

- En cas de force majeure (pandémies, catastrophes naturelles, mesures gouvernementales, indisponibilité d'infrastructure), l'association peut annuler ou reporter des activités sans indemnité.

10. Litiges

- Tout litige sera d'abord tenté d'être réglé à l'amiable.
- En l'absence d'accord, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège social de l'association seront compétents.